

LA SEMAINE AGRICOLE



ORGANE DE LA CAMPAGNE

Cultivateurs, Correzpondez avec nous !

Ecrire pour le laboureur c'est faire l'aumône aux pauvres

IIIÈME ANNÉE VOL. III.

MONTRÉAL, VENDREDI, 9 DECEMBRE 1870.

No. 6

SOMMAIRE du No. 6—9 Décembre, 1870.

(Document Officiel.)

Agronomie.	
RAPPORT OFFICIEL.—Conseil d'Agriculture de la Province de Québec.....	81
AGRICULTURE PROPREMENT DITE.—Lumière. Eau. Animaux indiquant le mauvais temps. Autres signes. Electricité. Vents.—P. Joligneaux.....	82
CARRIÈRE AGRICOLE.—Application; Résidence à la campagne; Mœurs rurales. Influence de la femme. Défaut dans son éducation.....	85
TRAVAUX DE LA SAISON.—Battage. Instruments aratoires. Buchage. Bétail. Saler les porcs. Fumiers.—Un 4 bonné....	87
PATATES.—Essais de nouvelles espèces.—A. Mousseau.....	88
Notes de la Semaine.	
STABILISATION PERMANENTE.—Combien faut-il pour nourrir une vache à l'étable....	89
LIVE STOCK JOURNAL.....	90
IMMIGRATION.—LE VRAI REMÈDE.—Y. Z.....	90
LE PETIT MANUEL D'AGRICULTURE P B—M. HUBERT LARUE.—Joseph Tassé.....	90
CINQ RÈGLES POUR FAIRE DU LABD AVEC PROFIT.—Dr. Genand.....	91
Hygiène.	
LE PATIN.—Moyens de sauvetage.—Un Médecin.....	91
Économie Domestique.	
ENCAUSTIQUE OU CRAGE POUR LES MEUBLES.—Aurèle.....	91
Feuilleton.	
LE CHEMIN DE LA FORTUNE.—Le désespoir. La délivrance.....	92
LES MARCHÉS DE LA PROVINCE.....	96

SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE No. 2 DE VAUDREUIL.

AVIS PUBLIC.

L'Assemblée Générale annuelle de la Société d'Agriculture No. 2, du Comté de Vaudreuil, se tiendra au lieu ordinaire, dans la Salle Publique de la Paroisse de Rigaud, LUNDI, le vingt sixième jour du courant, à ONZE heures du matin, à laquelle assemblée il sera procédé à l'élection des Officiers et Directeurs de la Société pour l'année prochaine.

Et les membres de la dite Société sont, par le présent, notifiés qu'en vertu d'un règlement adopté par le Conseil d'Agriculture de la Province de Québec, chaque membre devra, pour avoir droit de vote à telle élection, avoir payé sa souscription pour l'année prochaine, au moins une heure avant l'assemblée.

Rigaud, 9 Décembre, 1870.

E. N. FOURNIER,
Sect.-Tres.

Conseil d'Agriculture de la Province de Québec.

Québec, 23 Novembre, 1870.

Présents : MM. L. Archambault, J. O. Beaubien, L. Beaubien, Benoit, Browning, De Blois, Gaudet, Joly, Massûe, Ross et Tassé.

Lecture des procédés de la dernière assemblée qui sont approuvés.

M. Browning, secondé par M. Massûe, propose : Que les noms de M. Tassé et celui du moteur soient ajoutés au Comité proposé pour préparer la formule de questions auxquelles les Sociétés d'Agriculture auraient à répondre, quant à leurs opérations de l'année écoulée. (Adopté.)

Lecture du Rapport du Comité chargé d'examiner les pétitions des Collèges de Lennoxville, de St. Francis et celle des citoyens du Township de Compton.

M. L. Archambault, secondé par M. De Blois, propose : Que le Rapport du dit Comité soit approuvé et que copie de cette partie du rapport qui recommande l'établissement d'une Ecole d'Agriculture à Compton soit envoyée aux intéressés. (Adopté.)

Le Conseil s'ajourne à 8 heures P. M.

SEANCE DU SOIR, 8 HEURES, P. M.

Les mêmes étant présents.

Lecture du rapport du Comité chargé de conférer avec la Chambre des Arts et Manufacture au sujet des Expositions Provinciales lequel est adopté aux conditions suivantes :

1o. Toutes annonces ou avis pour Exposition Provinciale seront signés conjointement par le Secrétaire du Conseil d'Agriculture et celui de la Chambre des Arts et Manufactures.

2o. Tous les arrangements pour la direction du Département Agricole aux Expositions Provinciales seront faits par le Conseil d'Agriculture et ceux du Département Industriel par

la Chambre des Arts et Manufacture.

3o. La liste des prix pour le Département Agricole de toutes Expositions Provinciales sera préparée par le Conseil d'Agriculture et celle du Département Industriel par la Chambre des Arts et Manufactures, le montant des prix pour cette dernière ne devant jamais dépasser la somme votée pour cette fin, à une assemblée du Conseil d'Agriculture et du Comité de la Chambre des Arts et Manufactures.

4o. Toutes les entrées des compétiteurs dans le Département agricole seront reçues par le Secrétaire du Conseil d'Agriculture et celles des compétiteurs dans le Département Industriel par le Secrétaire de la Chambre des Arts et Manufactures : chaque Secrétaire émettra les billets nécessaires aux exposans, mais dans tous les cas, ces billets devront être fournis par le Secrétaire du Conseil d'Agriculture auquel il faudra en rendre un compte fidèle.

Les diplômes qui, dans une exposition provinciale, seront émis par le Département agricole seront signés par le Président et le Secrétaire du Conseil d'Agriculture et ceux émis par le Département Industriel, par le Président et Secrétaire de la Chambre des Arts et Manufactures.

Les juges, dans le Département Agricole et Industriel seront nommés par le Conseil d'Agriculture et la Chambre des Arts et Manufactures respectivement et seront sur le même pied d'égalité, quand à leurs frais de voyage, &c., &c.

Les prix accordés et les dépenses encourues par le Département Industriel aux Expositions Provinciales seront payés par le Conseil d'Agriculture, par l'entremise de la Chambre des Arts et Manufactures et toutes les recettes des Expositions appartiendront exclusivement au Conseil d'Agriculture.

Lecture d'une pétition de M. Camille Lussier, propriétaire du *Journal d'Agriculture*, publié à St. Hyacinthe, demandant de l'aide pécuniaire pour encourager cette publication agricole.

M. Ross, secondé par Mr. Gaudet,